

## Appel de la commission administrative du 6 février 2020 Ils veulent compter les points, comptons nos heures !

La mobilisation se poursuit. Le gouvernement ne cesse de reculer, il montre des signes de fragilité. Les critiques viennent de divers horizons. L'accélération des procédures semble être de mise et l'agenda parlementaire est en grande tension. Sur la loi de programmation de la recherche (LPPR), le ministère n'a toujours pas fourni d'avant-projet du texte de loi alors que des versions provisoires circulent. Le SNESUP-FSU demande solennellement au ministère de respecter les organisations syndicales et de rendre public ce texte dans les plus brefs délais.

Le 11 février, date symbolique de l'anniversaire du décès d'Ambroise Croizat, à l'origine de la création de la Sécurité sociale, une journée de mobilisation sur la précarité, à l'appel de l'assemblée générale nationale des précaires, est prévue. Des journées de grève et de manifestation nationale seront également fixées rapidement par l'interprofessionnelle. Le 14 février, une mobilisation de la fonction publique hospitalière est également prévue à l'appel des syndicats de la fonction publique et de collectifs. Le 5 mars, une opération "L'université s'arrête" est prévue dans le calendrier issu de la coordination nationale des 1er et 2 février dernier. Le SNESUP portera par ailleurs une initiative nationale spécifique à l'enseignement supérieur et la recherche courant mars auprès de l'intersyndicale de l'ESR. Il appelle à s'inscrire massivement dans toutes ces initiatives pour lutter contre le projet de réforme porté par le gouvernement et pour le service public en particulier celui de l'ESR. Il appelle à amplifier et poursuivre la mobilisation, à multiplier les assemblées générales pour discuter du projet de "LPPR" et de ses potentielles conséquences, et pour porter largement nos revendications pour le service public de l'ESR.

Aujourd'hui, les formes et le degré de mobilisation sont très variables dans les établissements. Certains collègues sont en grève reconductible depuis des semaines, d'autres pratiquent la rétention des notes, la grève collective des responsabilités administratives et pédagogiques, l'arrêt des travaux et responsabilités scientifiques, etc. D'autres encore ont démissionné des comités de visite HCERES rendant leur fonctionnement caduc. Des actions symboliques visibles et des actions interprofessionnelles se multiplient. Le SNESUP-FSU appelle à mettre en débat ces modalités à l'occasion d'assemblées générales et de réunions d'information syndicale et à continuer à convaincre nos collègues et les étudiant-es pour parvenir à cristalliser la mobilisation dans l'ESR.

**Le SNESUP appelle les collègues à s'organiser d'ici le 5 mars** pour mettre en débat localement le mot d'ordre national de cessation du "travail gratuit" sous toutes ses formes pour toutes les catégories de personnels de l'ESR.

Organisons-nous pour la rendre effective nationalement et le plus rapidement possible.

**Ils veulent compter les points, comptons nos heures !**

Pour rappel : le SNESUP-FSU a déposé un [préavis de grève jusqu'au 18 mars](#).

Vote : 29 pour, 1 contre